



CHALLENGE U11 ILE DE FRANCE

✓ ARTICLE 1 : PARTICIPATION

Les équipes U10 et U11 disputant une compétition de Ligue ou de District participent au Challenge U11

- Le nombre d'équipes engagées par Clubs est limité à 2 / catégorie d'âge.
- Les équipes mixtes et les équipes exclusivement féminines sont autorisées.
- L'engagement est gratuit.

✓ ARTICLE 2 : CALENDRIER

| | |
|-------------------------|-------------------------|
| 1 ^{er} tour : | samedi 25 novembre 2017 |
| 2 ^{ème} tour : | samedi 03 février 2018 |
| 3 ^{ème} tour : | samedi 24 mars 2018 |
| Finale départementale : | samedi 26 mai 2018 |

✓ ARTICLE 3 : SYSTEME DE L'EPREUVE

La phase départementale du Challenge U11 IDF. comporte deux épreuves :

- Des rencontres
 - De la jonglerie
- **Les rencontres** : A chaque tour, les équipes sont réparties par poule de 3, 4 ou 5 équipes **par secteur géographique**. Elles se rencontrent entre elles dans une même poule.
- **La jonglerie** : Pour chacun des tours les équipes participent à un Challenge Jonglerie avant le début des rencontres (protocole en annexe) dont les contrats sont établis comme suit :

30 contacts pied droit / 30 contacts pied gauche / 30 tête. Aucune surface de rattrapage et 1essai uniquement.

✓ ARTICLE 4 : CLASSEMENT

- Victoire : 4 points
- Nul : 2 points
- Défaite : 1 point
- Forfait : 0 point

En cas d'égalité au classement dans une poule, les critères pour départager les ex-æquo sont :

- a)** Par la somme des points acquis pour les seuls matches ayant opposé les équipes à départager.
- b)** Par l'épreuve de jonglerie, le total de chaque équipe étant obtenu par l'addition de points attribués aux 8 meilleurs joueurs ou joueuses
- c)** Si l'égalité subsiste, il sera tenu compte du meilleur total du 9 + 10 + 11 et 12^{ème} joueur. Tout joueur absent se verra attribuer un total de 0 point à la jonglerie.
- d)** Par le nombre de buts marqués.
- e)** Par la différence de but au cours de l'ensemble des rencontres.
- f)** Par le plus petit nombre de buts encaissés au cours des rencontres.

✓ **ARTICLE 5 : PHASE DISTRICT**

La phase départementale se déroule le samedi matin dans plusieurs centres, sur plusieurs tours suivant le calendrier établi par la Commission d'Organisation du District.

❖ **Durée des rencontres U10 - U11 :**

- Poule de 5 équipes : 4 rencontres de 15 minutes sans mi-temps
- Poule de 4 équipes : 3 rencontres de 20 minutes sans mi-temps
- Poule de 3 équipes : 2 rencontres de 30 minutes sans mi-temps

La Commission compétente, après examen des feuilles de matches de chaque poule, qualifie pour le tour suivant autant d'équipes que nécessaire. Les litiges, réclamations et suites disciplinaires sont examinés après chaque tour.

Les décisions sont sans appel

ORGANISATION DU CHALLENGE U10/U11 IDF

❖ **1^{ER} TOUR**

Un nombre de poule est défini en fonction du nombre d'équipes inscrites. Chaque poule est composée de 3, 4 ou 5 équipes.

- Les deux premiers de chaque poule sont qualifiés pour le 2^{ème} tour.

❖ **2^{ème} TOUR**

Les 52 équipes sont réparties en 13 poules.

- Les 2 premiers de chaque poule sont qualifiés pour le tour suivant ainsi que les 6 meilleures équipes à l'épreuve de jonglerie ayant fini troisième de leur poule.

❖ **3^{ème} TOUR**

Les 32 équipes sont réparties en 8 poules de 4.

- Les premiers de chaque poule sont qualifiés pour la finale départementale.

A l'issue du 3^{ème} tour, **1 club ne peut pas présenter plus d'une équipe par challenge.**

Si plusieurs équipes d'un même club sont susceptibles de par leur classement d'être qualifiées, le départage entre celles-ci s'effectue de la façon et dans l'ordre suivant :

- a. L'équipe ayant le meilleur classement sur le plateau en nombre de points
- b. L'équipe ayant réalisé le meilleur résultat à l'épreuve de jonglerie

Si en cas de non qualification d'une équipe qui en avait le droit sur le terrain (2^{ème} de la poule), c'est l'équipe classée immédiatement derrière dans la même poule qui accède à la finale, sous réserve des aspects réglementaires.

✓ **ARTICLE 6 : FINALE DISTRICT**

La Finale District est organisée par la Commission d'organisation du District, en un lieu fixé par elle. Elle réunit les 16 clubs qualifiés (8 équipes U11 et 8 équipes U10) issus des phases départementales regroupées en deux poules de 8.

✓ **ARTICLE 7 : RECOMMANDATIONS**

• **TERRAIN**

Il est recommandé aux organisateurs de prendre toutes les dispositions pour que les spectateurs et parents accompagnant les Clubs restent derrière la main courante ou à distance respectable de l'aire de jeu.

• **FIXATION DES BUTS**

L'attention est à nouveau portée sur l'obligation d'ancrage des buts amovibles, de manière à assurer la stabilité de l'ensemble du portique.

✓ **ARTICLE 8 : QUALIFICATION DES JOUEURS ET JOUEUSES**

• **Challenge U11**

- U12 Filles : nées en 2006
- U10/U11 Filles et Garçons : né(e)s en 2008 et 2007

La participation de joueurs ou de joueuses U9 est interdite sous peine de disqualification.

• **Challenge U10**

- U11 Filles : nées en 2007
- U10 Filles et Garçons : né(e)s en 2008
- U9 Filles et Garçons : né(e)s en 2009 dans la limite de 3 par équipe.

La licence des joueurs(se)s, doit être présentée lors de chaque compétition, sous peine de disqualification. Les joueurs et les joueuses ne peuvent participer à l'épreuve que pour un seul club.

La participation de joueurs U11 est interdite sous peine de disqualification.

Attention la Feuille de Match Informatisé n'étant pas disponible sur le Challenge U11 IDF. Les clubs peuvent justifier la qualification des joueurs soit :

- **En présentant la licence papier imprimée au préalable**
- **Ou via l'application Footclub Compagnon.**

- En cas d'absence de licence, l'éducateur doit attester sur l'honneur de l'identité du joueur et présenter une pièce d'identité + la demande de licence 2017-2018 ou un certificat médical. Le responsable du site devra alors le stipuler sur la feuille de match. Celle-ci sera examinée par la commission d'organisation.

Chaque équipe sera composée de 8 joueur(se)s et 4 remplaçants. Les joueurs ou joueuses participants doivent être qualifiés suivant les règlements généraux (art.89.1)

Le nombre de joueurs étrangers ***pouvant être inscrits sur la feuille de match*** n'est pas limité.

✓ **ARTICLE 9 : SANCTIONS**

• **FORFAITS**

Ils sont déterminés par la Commission d'organisation départementale. L'amende est fixée chaque saison par le Comité Directeur. Pour les forfaits avisés, le Club doit avertir son adversaire et le District deux jours ouvrables avant la date prévue.

• **LES CAS NON PREVUS**

Dans le présent règlement sont tranchés par la Commission d'organisation responsable de la compétition et en dernier ressort par le Comité Directeur du District sauf en ce qui concerne les faits disciplinaires jugés par la Commission de Discipline du District

CHALLENGE U11 IDF

ANNEXE 1 : EPREUVE DE JONGLERIE

Si une équipe refuse de participer à l'épreuve de Jonglerie, les adversaires doivent le mentionner sur la feuille de Match, dans la case « Observations ».

Cette réserve sera examinée par la Commission Foot Animation qui statuera sur le résultat de la Rencontre ou du Plateau.

1. CONTRATS

- Phase Départementale (District), Finale Départementale
 - 30 contacts pied droit
 - 30 contacts pied gauche
 - 30 contacts tête
 - Aucune surface de rattrapage
 - 1 essai

2. REGLES

- Lever du ballon au pied pour les jonglages pieds
- Lever du ballon à la main pour les jonglages tête
- Pour chaque thème technique (pieds et tête),

3. DEROULEMENT

- Les éducateurs responsables des équipes forment des couples de joueurs suivant leur niveau de classement (A1 contre B1, A2 contre B2, etc.). Ils constituent le maximum de couples possibles (8 au minimum) selon le nombre de joueurs des 2 équipes. Faire participer tous les joueurs présents.
- Chaque couple de joueurs se mesure sur les différents thèmes techniques (pieds, têtes).
- Chaque couple de joueurs est responsable de son défi. Pendant que A1 réalise son défi, B1 compte et réciproquement. Les joueurs viennent ensuite communiquer leurs résultats aux éducateurs dès la fin de leur défi (B1 communique les résultats de A1 à l'éducateur de B1 et réciproquement).
- Les joueurs se saluent AVANT et APRES le défi.
- A la fin du challenge, chaque éducateur responsable d'équipe additionnera, Phase District, Le résultat de son équipe sera obtenu par **le total de 8 meilleurs résultats** de ses joueurs.
- En cas d'égalité sur le total des 8 meilleurs résultats, les équipes seront départagées par l'addition du total du 9^{ème}, puis si nécessaire du 10^{ème}, et ainsi de suite.
- Si une équipe présente moins de **12 joueurs**, les joueurs absents marquent 0 (zéro) point.

